



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 17 mai 2023 à 18h00

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	15	9

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Président.

Secrétaire de Séance : Danièle CARELLO

Administrateurs présents : Jean-Pierre SERRUS, Jean-Marie LEBRE, Danièle CARELLO, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Alix DIOP, Yvette AGARD, Katia MARTINEZ, Catherine POUZENC

Administrateurs ayant donné pouvoir : Astrid ROBERT, Karine FRASCA, Patrick FUMAT, Nathalie JEAN

Administrateurs absents : Emilie LAFOND, Danièle PELLEGRIN

Délibération N°003/2023

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

Rapporteur : Jean-Pierre SERRUS

Le président informe l'Assemblée que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés au cours de l'exercice 2022, et a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

DIT que le comptable public a statué sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris, celles relatives à la journée complémentaire,

DIT que le comptable public a statué sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

DIT que le comptable public a statué sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'administration,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du budget principal du CCAS de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président :

Jean-Pierre SERRUS



La Secrétaire de Séance :

Danièle CARELLO



acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 07 JUIN 2023
Et de la publication ou notification le 07 JUIN 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 07/06/2023

Application agréée E-legalite.com